

AIDE

Par Profil supprimé Postée le 25/07/2016 17:22

Bonjour,

Mon petit frère d'à peine 18 ans est tombé dans la drogue il y a environ 2 ans (voir plus). Il consomme cannabis et shit Nous ne savons plus quoi faire, ma mère est aussi désemparée.

Il ne se dit pas addict, dit qu'il pourrait arrêter quand il le veut, mais tout ça est faux. Je pense qu'il est plongé dans un mal être depuis notre enfance (notre père ne s'est jamais préoccupé de nous et ça ne s'est jamais bien passé avec notre beau père).

Il se braque tout le temps. Il sort tout le temps faire la fête avec ses deux/3 acolytes aussi fumés par la dogue que lui. Donc en plus de ça, il boit beaucoup d'alcool très régulièrement (donc fait des nuits blanches à répétitions, dort toute la journée, n'a plus de motivation pour aider, travailler, ...)

Pourtant il vient d'obtenir son diplôme (cap plombier) ce qui n'a pas l'air ni de l'avoir surpris ni de l'avoir plus ravi que ça.

Il a été pris par un patron en septembre pour un apprentissage et vient d'avoir son appartement.

Mon frère est conscient je pense qu'il va "mal tourner" comme on dit car il nous fait de gros sous-entendu là dessus. Mais la situation sous le même toit que mon beau pere est invivable. C'était son souhait de prendre son indépendance. Mais je ne pense pas que le fait de prendre son indépendance soit l'aider, si? Qu'en pensez-vous?

De plus, il est quand même content d'avoir son appartement mais ne fait rien pour s'y installer (manque total de motivation pour achat électroménager, d'investissement pour faire les travaux ou autres)

Nous ne savons pas quoi faire pour l'aider. Hier soir il s'est fait prendre la main dans le sac et est en attente de jugement pour possession de drogue.

Plus les mois passent, plus je pense qu'il s'enfoncé (deal, vols...)

Nous restons impuissants face à cette situation.

Je lui répète que je suis là pour lui pour n'importe qu'elle raison mais il est totalement dans le dénis, le refus.... Nous ne savons que faire.

Aidez-nous s'il vous plaît avant qu'il ne soit plus de ce monde (mentalement ou physiquement...)

Merci

Mise en ligne le 26/07/2016

Bonjour,

Vous et votre mère êtes " désemparées " parce que votre frère de 18 ans consomme du cannabis ainsi que de l'alcool. Nous comprenons votre inquiétude et votre souhait de lui venir en aide.

Vous pensez que votre frère est en souffrance et ce, depuis longtemps; il semble d'ailleurs être conscient qu'il va "mal tourner". Mais en même temps, il vient de réussir son diplôme et il a souhaité prendre son indépendance. Ce sont deux choses positives qui montrent qu'il essaie aussi d'avancer.

Devenir adulte n'est pas facile, et votre frère trouve peut-être dans ses consommations le moyen de traverser cette période du mieux qu'il peut. Grandir, c'est se séparer, c'est à dire se différencier, chercher sa propre voie...Le refus, l'opposition, l'hostilité, les expériences inquiétantes pour l'entourage peuvent en être les manifestations.

Pour l'instant, votre frère ne semble pas vouloir remettre en question ses consommations. Or, ce n'est pas possible d'obliger quelqu'un à arrêter de consommer si cette personne ne le souhaite pas. Il faudra peut-être encore du temps avant que votre frère ait envie de s'en passer. Dans ce genre de situation, seul le dialogue peut, petit à petit, faire avancer les choses.

Lorsque vous le sentez disponible, nous vous encourageons à essayer d'en parler avec lui. Pas nécessairement pour mettre en avant les risques qu'il prend mais plutôt pour lui proposer une réflexion sur ce que ces produits lui apportent, ce en quoi ça l'aide. Consommer régulièrement un produit sert souvent à apaiser un malaise, un mal-être. Réfléchir à cela permet alors d'envisager des pistes pour faire autrement et, progressivement, aller mieux.

Ce dialogue n'étant pas toujours facile à établir, des professionnels peuvent vous aider, vous, votre mère, et votre frère le jour où il se sentira prêt. Cela vaut la peine de s'adresser à des professionnels pour y voir plus clair, pour être soutenu. Vous trouverez ci-dessous les coordonnées d'une Consultation Jeunes Consommateurs où un psychologue et un éducateur spécialisé peuvent vous proposer une aide adaptée. Cette aide est gratuite et confidentielle.

Pour d'autres informations, ou tout simplement pour en parler de vive voix, vous pouvez nous appeler au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin) Un écoutant prendra le temps de voir ce qui se passe afin d'envisager les aides possibles pour chacun.

Bien cordialement.

En savoir plus :

- Qu'est ce qu'une CJC ?

Autres liens :

- [Comment aider un proche ?](#)